

Paris, le 22 janvier 2021

Journée internationale de l'éducation : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie présente un rapport sur l'éducation en temps de crise

À l'occasion de la Journée internationale de l'éducation, célébrée le 24 janvier, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) réitère son engagement en faveur du droit de chaque individu à bénéficier d'une éducation de qualité.

Dans le cadre de sa 46^{ème} Session annuelle, l'APF présente un rapport sur l'éducation en situations de crise dans l'espace francophone, rédigé conjointement par sa Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) et son Réseau des jeunes parlementaires.

Le rapport rappelle que 99 % des pays francophones ont été contraints de fermer totalement ou partiellement écoles, universités et centres de formation pendant la crise sanitaire, privant ainsi 300 millions d'apprenants d'un enseignement en présentiel.

L'étude souligne la mobilisation des États et des instances multilatérales francophones en faveur d'une continuité pédagogique qui a été assurée dans la plupart des pays de l'espace. Si la mise en place d'un enseignement à distance à travers les outils digitaux et les médias traditionnels a été un moyen de combler la rupture éducative, la fracture numérique et les disparités de compétences digitales ont été des freins pour maintenir une offre éducative juste et de qualité.

Par ailleurs, ce rapport relève que, pour la première fois, tous les systèmes éducatifs se sont retrouvés confrontés au même moment à des défis similaires, et ce, malgré la diversité des contextes. En l'absence de plans de crise en éducation, ni les États, ni les enseignants n'étaient préparés à affronter une telle fermeture massive des établissements d'enseignement. Et pourtant, quasiment partout, ils ont su improviser et mettre en place, dans l'urgence, avec créativité et parfois au prix d'efforts financiers et humains importants, des solutions permettant d'assurer la continuité pédagogique.

Toutefois, **Mathias Reynard**, Conseiller national suisse, rapporteur à l'origine de l'étude rappelle qu'« *il convient de ne pas perdre de vue qu'indépendamment de la pandémie de Covid-19, dans le monde, ce ne sont pas moins de 257 millions d'enfants qui, chaque année, ne sont pas scolarisés. 127 millions d'entre eux évoluent dans des contextes de crise, que ce soit des conflits, des catastrophes naturelles ou encore des déplacements de populations. Les filles sont particulièrement affectées.* »

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.

Ce rapport, adopté par le Réseau des jeunes parlementaires le 21 janvier sera examiné lors de la réunion de la CECAC prévue le 27 janvier prochain. Un projet de résolution sur le sujet sera également soumis à l'Assemblée plénière de l'APF qui se tiendra les 28 et 29 janvier. L'APF est mobilisée pour faire progresser l'éducation pour toutes et tous, partout et en toute circonstance en tant que clé de voûte du processus de consolidation du développement de l'espace francophone.

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.